

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le

S E O

REPUBLIQUE FRANÇAISE ID: 001-250102258-20211206-06122021BALAN-DE

Liberté, Egalité, Fraternité

**SYNDICAT MIXTE
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau
Séance du 6 décembre 2021

Département de l'Ain
Arrondissement de Belley
Canton de Lagnieu

Objet de délibération :

Avis du syndicat mixte sur le permis de construire Urba Solar pour la création d'un parc photovoltaïque à Balan

Sont présents 11 membres convoqués le 29 novembre 2021.

Sont excusés : Gilbert BOUCHON – Xavier DELOCHE – Jean-Louis GUYADER - Jean-Alex PELLETIER et Françoise VEYSSET-RABILLOUD

Le Président fait part de la sollicitation, des services de la DDT de l'Ain en charge de l'instruction de permis de construire pour les projets d'implantation d'unités de production d'énergie photovoltaïque.

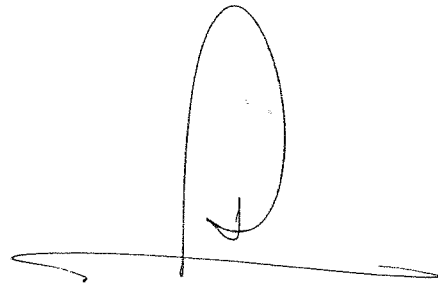
Il rappelle aux membres du Bureau qu'en vertu des articles L.142-1 et R.142-1 du Code de l'urbanisme, les constructions soumises à autorisation qui portent sur une surface de plus de 5 000 m² de surface de plancher doivent être directement compatibles avec les orientations du Document d'Orientation et d'Objectifs (D.O.O) du SCoT.

A l'issue de la présentation du projet dans sa globalité, les membres du Bureau constatent que ce projet situé sur la commune de Balan sur un terrain d'une superficie de 4,6 ha de friche militaire est compatible avec le SCoT, dès lors qu'elle ne se situe pas sur des surfaces agricoles exploitées.

Le Bureau,

**Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,**

- REND UN AVIS FAVORABLE.



Le président, Alexandre NANCHI

*Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme
La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le
Affichée le*

1 6 DEC. 2021

1 6 DEC. 2021